



Eligible PEA

SUNNY RECOVERY - PART R

Sunny Recovery est un OPCVM de valeurs françaises éligible au PEA et a pour but de fournir à l'investisseur un portefeuille dont l'objectif est de réaliser, sur une durée supérieure à cinq ans, une performance nette supérieure ou égale à 5,4% en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais de gestion, grâce à une gestion discrétionnaire en respectant les règles d'investissement du PEA.

Gérants : Meir Benamran, Thomas Gineste

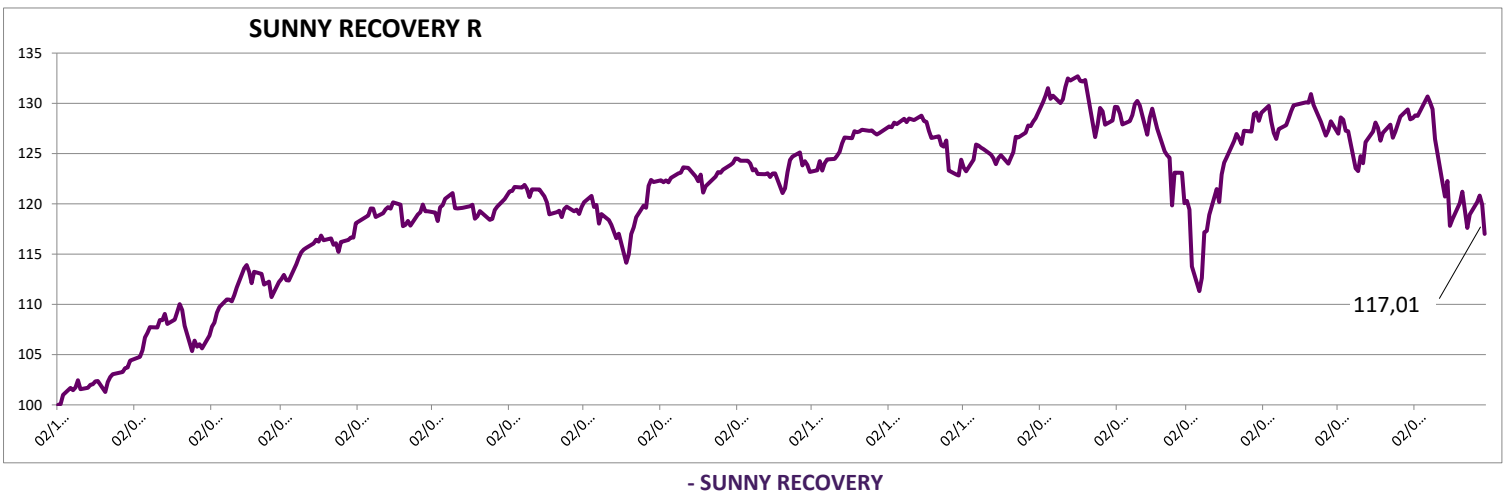
Données chiffrées au 30/06/2022

Actif sous gestion :	13 174 099,12 €	Actif de la part :	1 587 489,00 €	VL de la part :	117,01
----------------------	-----------------	--------------------	----------------	-----------------	--------

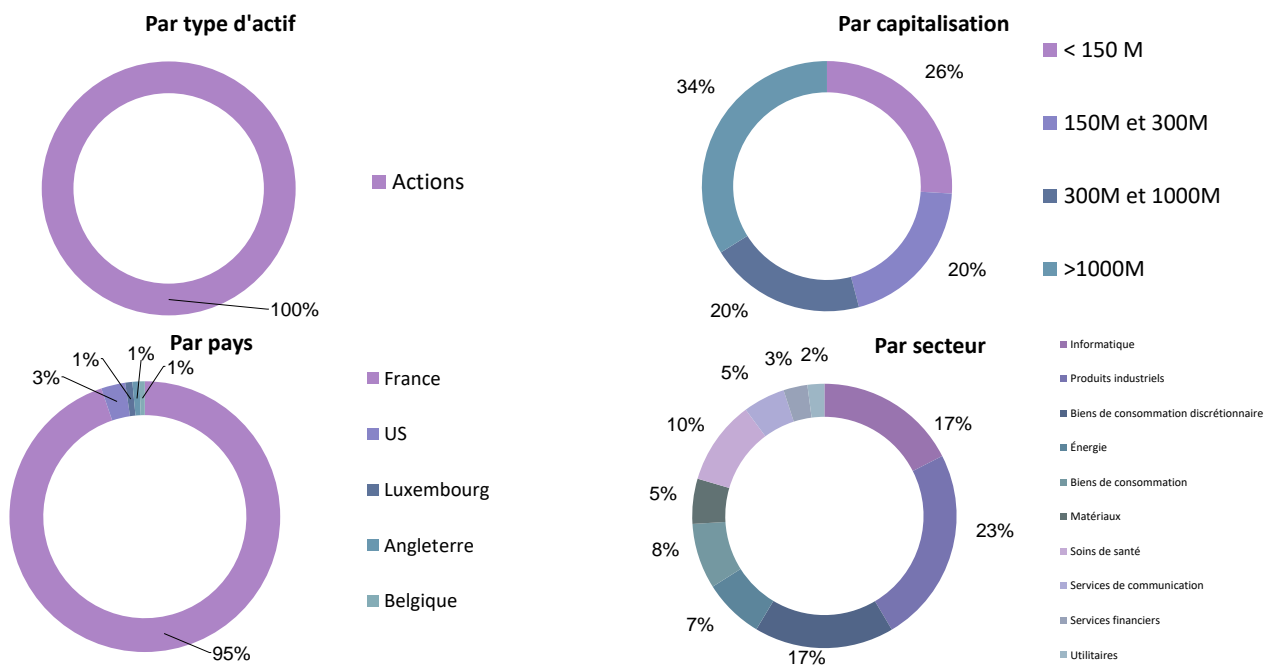
Avertissement : les performances ont moins d'un an et sont mises à titre indicatif, elles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performance (nette de frais)	1 mois	3 mois	1 an glissant	2022	2021	2020	Depuis la création	Volatilité sur 1 an glissant
SUNNY RECOVERY	-8,88%	-8,77%	-1,66%	-8,96%	23,10%	4,40%	19,13% (02/12/2020)	15,70%

Evolution de la valeur liquidative : base 100 le 02/12/2020



Zoom sur l'allocation globale



Pour rappel, son profil de risque ressort au niveau 6 sur une échelle de 7.

Principales lignes (hors monétaires) en % de l'actif net

VISIOMED	Actions Eur	3,91%
AIR France	Actions Eur	3,50%
TOUAX	Actions Eur	2,82%
Groupe Partouche	Actions Eur	2,57%
ETF CSI 300	Actions Eur	2,48%

Contributions principales à la performance sur le mois

Positive		Negative	
VISIOMED	0,33%	AIR France	-1,47%
CAFOM	0,32%	CASINO	-0,91%
Crossject	0,29%	ATOS	-0,49%

Commentaire de Gestion

Le fonds réalise une performance nette de -8.88% en juin en ligne avec la baisse des indices français (SBF 120 -8,6%).

La (ré)accélération des données inflationnistes provoque toujours des réactions de durcissement du côté des banques centrales, engendrant de forte tensions sur les actions. La FED a augmenté son taux directeur de 75 bps lors du meeting de juin, soit un durcissement plus important que les 50 bps sur lequel certains membres du FOMC s'accordaient. En Europe, la BCE a préparé le terrain pour un démarrage d'un cycle de resserrement des taux dès le mois de juillet avec une intensification du mouvement en septembre.

La réaction des politiques monétaires permet – à ce stade – un désancrage de l'inflation anticipée par les marchés, mais pénalise fortement les perspectives de croissance pour 2022 et 2023. Le mode Risk-off du marché sur le mois trouve d'ailleurs l'essentiel de son origine sur l'anticipation d'un risque de récession. L'Europe serait la première concernée dans la mesure où le conflit en Ukraine s'enlise et que la dépendance énergétique de la zone pose de sérieuses questions sur le sourcing pour l'hiver prochain notamment. Aux Etats-Unis, l'autonomie énergétique et la dynamique sur l'emploi apportent des éléments positifs, mais la probabilité d'un scénario où l'économie ralentirait sous l'effet d'un policy mix moins favorable augmente en 2023.

La narrative du marché, trouvant un nouveau relais avec le sujet de la croissance, affecte les actifs risqués dont la sensibilité au contexte économique est relativement plus importante.

Du côté de nos valeurs, nous avons profité de l'augmentation de capital à la fois très dilutive et très attendue d'Air France pour constituer une ligne significative. Paradoxalement, le secteur aérien et touristique en général risque de réaliser une année historique dans un contexte très inflationniste des prix du transport et d'appauvrissement des ménages. Le marché anticipant déjà une contraction de l'activité pour la rentrée 2022. Nous estimons cependant que c'est un bon niveau d'entrée historique sur cette société en retournement qui pourrait certes souffrir d'éventuels mouvements sociaux ou d'un retournement du marché du fret aérien mais aussi profiter du gros du travail de restructuration économique, de la réorganisation de personnel naviguant ainsi que rationalisation de la flotte.

Côté déceptions, Derichebourg (-26,6%), Eramet (-28,2%) et Saint Gobain (-23,5%) ont nettement souffert de la baisse des valeurs cycliques et des risques de rationnement ou réduction d'activité à cause des risques d'approvisionnements énergétiques.

Lexibook (-25%) malgré des résultats annuels 2022 historiques pour le groupe avec un CA en hausse de 65.4% à 45.2M€ et quasiment un doublement de l'Ebitda à 5.4M€. Le marché n'ayant pas apprécié la séquence du S2 moins forte que sur le S1 et craignant que l'environnement très dégradé pour la consommation non alimentaire n'affecte Lexibook malgré la grande confiance dans le discours du management.

Côté satisfactions, la medtech française Crossject (+65% en perf et +0,29% en contribution), qui a développé un auto-injecteur sans aiguille révolutionnaire nommé Zeneo, a vu l'aboutissement de plus d'une décennie de R&D, brevets et études cliniques, validé par un contrat gigantesque avec la Barda ("Agence Nationale de Santé") américaine. Une première commande ferme de 60M\$ a été actée pour un contrat qui pourrait représenter au globale 155m\$. Nous pensons que l'approbation FDA du dispositif Zeneo enclenchera des signatures avec des majors pharmaceutiques et une réflexion des autorités sanitaires et de défense en Europe, ce qui laisse augurer de très belles perspectives de croissance pour Crossject.

Cafom (+30,6%), acteur dans la distribution de meuble et électroménagers dans les Dom Tom et actionnaire de référence du Vente-Unique.com a rebondi de manière inexpliquée dans un contexte très défavorable au secteur de la consommation discrétionnaire. Nous en avons profité pour céder quasiment la totalité de de notre position et acheter « la fille » Vente-Unique.com qui se traite désormais avec une décote sur « la mère ».

Visiomed (+10%) a présenté des perspectives chiffrées de développement concernant Smart Salem avec pour objectif de réaliser CA 2022 proforma de 22 M€, ainsi qu'un Ebitda proforma de 12 M€ ! L'atteinte de ce niveau d'ebitda entraînerait mécaniquement une revalorisation du titre.

Caractéristiques

Code ISIN	SUNNY RECOVERY - R FR0050000126
Classification AMF / Durée de placement recommandée	Actions françaises, éligible aux PEA / Minimum 5 ans
Devise	EURO
Date de création	02/12/2020
Indice de surperformance	5,4% annuel
Valorisation	Quotidienne
Modalité de souscription	Tous les jours avant 12h
Commissions de souscription	0,00%
Frais de Gestion	2,4% TTC de l'actif net
Commissions de surperformance	20% TTC au-delà de l'indicateur de référence
Dépositaire/Valorisateur	Société Générale/Société Générale Securities Services

Contacts

Blaise Nicolet
Directeur des Partenariats
01 80 27 18 60 / 06 08 89 31 60
bnicolet@sunny-am.com

Christophe Tapia
Directeur du Développement
01 80 27 18 60 / 06 84 26 69 61
ctapia@sunny-am.com

Document d'information à caractère informatif et non contractuel. Les informations fournies proviennent des meilleures sources, cependant Sunny AM ne saurait être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions qui pourraient subsister. Les investisseurs sont conviés à consulter avant toute souscription le DICI et le prospectus de l'OPCVM disponibles sur le site internet www.sunny-am.com. Ce document ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de Sunny AM.

SUNNY ASSET MANAGEMENT - 129 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP-08000045
S.A au capital de 1 000 000 € - RCS Nanterre B 509 296 810

